

VOTRE RÉMUNÉRATION

L'UNSA SIGNE L'ACCORD NAO 2025

Pour l'augmentation de la rémunération de l'ensemble des salariés de CAPTRAIN, l'UNSA a décidé de valider les mesures qu'elle a négociées. [Détails.](#)

CE QUE NOUS AVONS OBTENU

Le 18 décembre a eu lieu la dernière réunion des négociations annuelles. Nous avons obtenu par la négociation et pour l'ensemble des catégories des agents :

- **2 % d'augmentation générale qui monte à 2,2%** pour les salaires inférieurs à 2250 €
- **Une Prime de Partage de Valeur ajoutée** de 1000 € à 700 € pour environ 800 agents
- **Une prime Vie Chère** pour les agents d'Ile de France qui ont un salaire inférieur à 2350 €
- **La prise en charge à 60%** du remboursement des transports
- **L'augmentation** des différents EVS :
 - Indemnité de panier : 7,10 €
 - Indemnité de panier en déplacement : 10 €
 - Indemnité de repas en déplacement : 19 €
 - Indemnité couchage : 50,50 €
 - Heures de nuit : 23% du taux horaire
- Un **2eme jour** enfant malade rémunéré
- La création de la **prime trains commerciaux** et l'augmentation de la prime RHR pour les conducteurs de ligne
- La mise en œuvre de la **prime parrainage** pour les OFI, OFS, techniciens et opérateurs de maintenance
- Le passage de l'**indemnité télétravail en net et tickets restaurant à 10 €** pour les fonctions support
- L'**intégration du 13e mois** dans le salaire de base pour les agents cadres et/ou au forfait qui le désirent

LES RAISONS DE NOTRE SIGNATURE

À la vue des résultats financiers de 2024, la direction a décidé de verser une PPV. Nous savons qu'il est toujours préférable que les résultats soient repris dans le « dur » et dans l'augmentation des salaires de base. **Cependant notre signature permet de ne pas priver les agents d'une telle somme en cette période.**

Malgré une augmentation générale en-dessous de nos attentes, nous pouvons noter les nouvelles mesures notamment pour les CDL et nous pouvons qu'encourager cette volonté de fidéliser les agents dans le contexte concurrentiel.

**NOUS ASSUMONS LA
SIGNATURE DE CES MESURES
QUI AUGMENTENT DÉS
DÉCEMBRE LE POUVOIR
D'ACHAT DES AGENTS.**

